



Du 25 au 30 juillet 2005

Règlement de la randonnée Alésia-Bibracte-Autun

Comité d'organisation

La Route des Helvètes

Bernard SYMZAK

Avec le soutien de :

Bibracte
ONF
CDTE 21
Le Parc du Morvan
Centre Equestre de Montcharlon

Anne FLOUEST
Jean Pierre NADALUTI
Max RENAUD
Pascal RIBAUD
Véronique DARGIER de SAINT VAULRY



HISTORIQUE

L'itinéraire qui relie Alésia à Autun croise trois lieux essentiels de notre plus ancienne histoire. De l'oppidum d'Alésia, des hauteurs de Bibracte avec ses hêtres séculaires jusqu'au théâtre d'Augustodunum, il traverse les moments forts de notre histoire gauloise mais aussi, à travers le Morvan et l'Auxois, les paysages travaillés, familiers de notre présent.

De la forêt refuge aux haies du bocage, tout n'a pas systématiquement changé depuis 2000 ans. Les silhouettes d'aujourd'hui s'y mêlent aux ombres gauloises et les villages aux vestiges gallo-romains dont ils occupent très souvent l'emplacement.

Dix générations de chênes n'ont pas effacé toutes les traces de la vie de nos ancêtres, et les jalons ne manquent pas, au long du parcours, pour essaimer des siècles et des monuments différents : pour aller de la Gaule à la France d'aujourd'hui, on y traverse le Moyen Age, la Renaissance et parfois le Grand Siècle. D'Alésia à Autun, après les ondulations placides de l'Auxois et les forêts du Morvan, on parcourt une France en réduction, on découvre une histoire exhumée, on rencontre l'hospitalité du présent.

Avec les cavaliers de l'Office National des Forêts, suivez les pas du sanglier et des grands cervidés, retrouvez les arbres cultes, les sources sacrées, les plantes médicinales et les derniers vestiges de nos prédécesseurs.

Chaque soir sera l'occasion d'un bond dans l'histoire. L'évocation sera aussi musicale et culinaire.

A Alésia, après l'explication de la bataille, un repas gallo romain sera servi.

A Saulieu, nous danserons sur les musiques des années 30 (1930).

A Arleuf, les musiques du folklore morvandiaux nous aiderons à évoquer le flottage et la Galvache.

Chacun se prendra pour un gaulois dans le camp de Bibracte. Les artisans

et le repas y seront pour beaucoup.

Enfin, nous serons de vrai romains dans le théâtre d'Augustodunum.

ALESIA



Au détour du chemin qui suit les pentes du Mont Drouot apparaît soudain la masse du Mont-Auxois, qui porta jadis l'oppidum d'Alésia, première vision pour le randonneur, celle-là même des soldats romains qui avaient commencé à investir les plateaux alentour : « La place d'Alésia proprement dite était au sommet d'une hauteur bien saillante, en sorte qu'elle paraissait inexpugnable autrement que par un blocus » (César, Guerre des Gaules, VII, 69-1). L'Ozerain – un des deux cours d'eau du récit – serpente au fond de la vallée aux pentes verdoyantes, paysage paisible si caractéristique de l'Auxois.

BIBRACTE

C'est sur le Mont-Beuvray, seul sommet détaché du massif du Morvan que se sont installés, il y a plus de 2000 ans, les Eduens, riche peuple gaulois. Ce lieu de vie et d'échange va prendre le nom de Bibracte, ville fortifiée, cernée de doubles remparts qui lui permettront de prospérer. La capitale économique et sociale couvre 200 hectares et sur ses marchés s'échangent les productions de ses ateliers d'artisans et les marchandises de toute l'Europe celtique et du monde méditerranéen. Bibracte, c'est aussi un des hauts-lieux de la guerre des Gaules : Vercingétorix y fit l'unité gauloise contre les romains et César, vainqueur à Alésia en 52 avant J.-C., passant ses quartiers d'hiver, y commença la rédaction du De Bello Gallico.





AUTUN – Temple de JANUS

Fondée à la fin du 1er siècle avant J-C par la volonté de l'empereur Auguste, point de départ de quinze voies romaines, Autun comptait six kilomètres de rempart, quatre portes monumentales (la porte Saint-André et la porte d'Arroux sont restées quasiment intactes), plusieurs édifices de spectacle dont subsiste le théâtre le plus important de Gaule (il pouvait accueillir vingt milles spectateurs) et le temple de Janus, sanctuaire de tradition celtique.

Située sur la partie haute de la ville, la cathédrale Saint-Lazare est l'une des plus belles églises romane de style clunisien de la région, parée de gothique flamboyant. Le tympan, les chapiteaux ont été sculptés au XIIème siècle par Gislebertus.

Règlement de la Randonnée « Bibracte-Alésia »

Alésia-Bibracte-Autun

1. Cette randonnée équestre est ouverte à **100** randonneurs équestres, cavaliers ou meneurs. Les attelages doivent être des attelages légers de type tous chemins.

Les mineurs doivent être accompagnés par une personne majeure responsable. La randonnée Bibracte-Alésia sera accomplie **sans esprit de compétition**, dans le respect du cheval, de l'environnement bourguignon, des modes de vie et de culture qui s'y rattachent et dans la recherche d'une saine camaraderie entre randonneurs de différentes origines.

1. La randonnée Bibracte –Alésia ne présentent pas de grandes difficultés, des étapes de 20 à 30 Km par jour, mais les conditions de logement rappellent parfois celles que rencontrèrent nos ancêtres les gaulois : nuits en dortoirs, douches et toilettes parfois «de campagne ».

Les randonneurs désirant assurer eux-mêmes leur logement –**ceci sans réduction de prix** !- sont priés de le signaler aux organisateurs sur la formule d'inscription.

A leur demande, une liste d'hôtels leur sera fournie. Leur attention est attirée sur le fait que la capacité hôtelière de la région est faible et que les réservations doivent être faites très tôt.

1. Les frais d'organisation, d'hébergement, de subsistance, etc. sont couverts par :

- • Les inscriptions payées par les participants,
- • Les contributions financières et/ou matérielles de nombreux sponsors,
- • Les collectivités locales.

1. Les bagages des équipes ne disposant pas de véhicules d'accompagnement seront transportés par les soins des organisateurs.

1. Il est rappelé que tous les chevaux doivent avoir un carnet de vaccination indiquant que les vaccins de la rage, de la grippe équine et du tétanos ont été faits dans les délais exigés.

1. Il est obligatoire pour tous les participants de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi que pour les risques incendie et dégâts provoqués par eux-mêmes et/ou leur monture et/ou leur véhicule d'accompagnement. Il est rappelé que la licence de la Fédération Française d'Equitation les assure.

1. L'itinéraire sera balisé. Les participants recevront au départ de la randonnée une carte au 1 :50'000 avec l'itinéraire détaillé et l'emplacement des pique-niques.

Ils peuvent, s'ils le veulent, se procurer les carte au 1/25 000 couvrant

le circuit. Il s'agit des :

Séries bleues N° : 2922 O, 2922 E, 2923 O, 2825 E

TOP 25 N°: 2823 ET, 2825 OT.

1. Le prix d'inscription est de deux cent cinquante Euros par cavalier avec son cheval.

Ce prix comprend :

- L'hébergement – lits de camp sans drap ni couverture- du lundi soir 25 juillet au samedi matin 30 juillet 2005, soit 5 nuits.
- La pension complète du repas du midi du 25 au petit déjeuner du 30 juillet comprenant donc :
 - Repas du soir aux heures indiquées
 - Petits-déjeuners entre 7H30 et 8H30
 - Pique-niques de la mi-journée

Sans les boissons. Celles-ci seront vendues à prix coûtant à la voiture bar.

- La nourriture des chevaux (8 Kg de foin et 6 Kg d'aliment par jour et par cheval) du 25 au 30 juillet au matin,
- Les renseignements nécessaires concernant l'assistance médicale et vétérinaire ainsi que les maréchaux-ferrants (leurs interventions éventuelles et les fournitures seront payantes et devront être acquittées sur place par le demandeur au prestataire de service),
- Le transport des bagages d'un gîte au suivant,
- Les animations du soir.

Pendant la nuit, les chevaux seront mis à l'attache –installation de cordes et abreuvoirs assurée par l'organisation. Les chevaux rieurs et les étalons doivent être signalés par un ruban rouge fixé à la queue.

1. A la fin de la randonnée, samedi 30 juillet 2005 au matin, les chauffeurs des véhicules permettant le transport des chevaux seront reconduits au point de départ de la randonnée.

1. Inscription sur la formule ci-jointe à envoyer à :

La Route des Helvètes

Montcharlon

58 170 CHIDDES

Tel/Fax : 00 33 3 86 30 42 78

Accompagnée d'un chèque de 100 € libellé au nom de «La Route des Helvètes » par cavalier, représentant un acompte sur le financement d'inscription.

Le solde du règlement – 150 €- devra être payé avant le 31 mai 2005 au plus tard.

Les acomptes payés lors de l'inscription restent définitivement acquis à l'organisation en cas d'annulation de celle-ci après le 31 mars 2005. La moitié des acomptes versés sera remboursée en cas d'annulation avant le 31 mars 2005. L'abandon en cours de randonnée ne donne droit à aucun remboursement.

1. Les chiens ne sont pas admis sur la randonnée Bibracte-Alésia.